



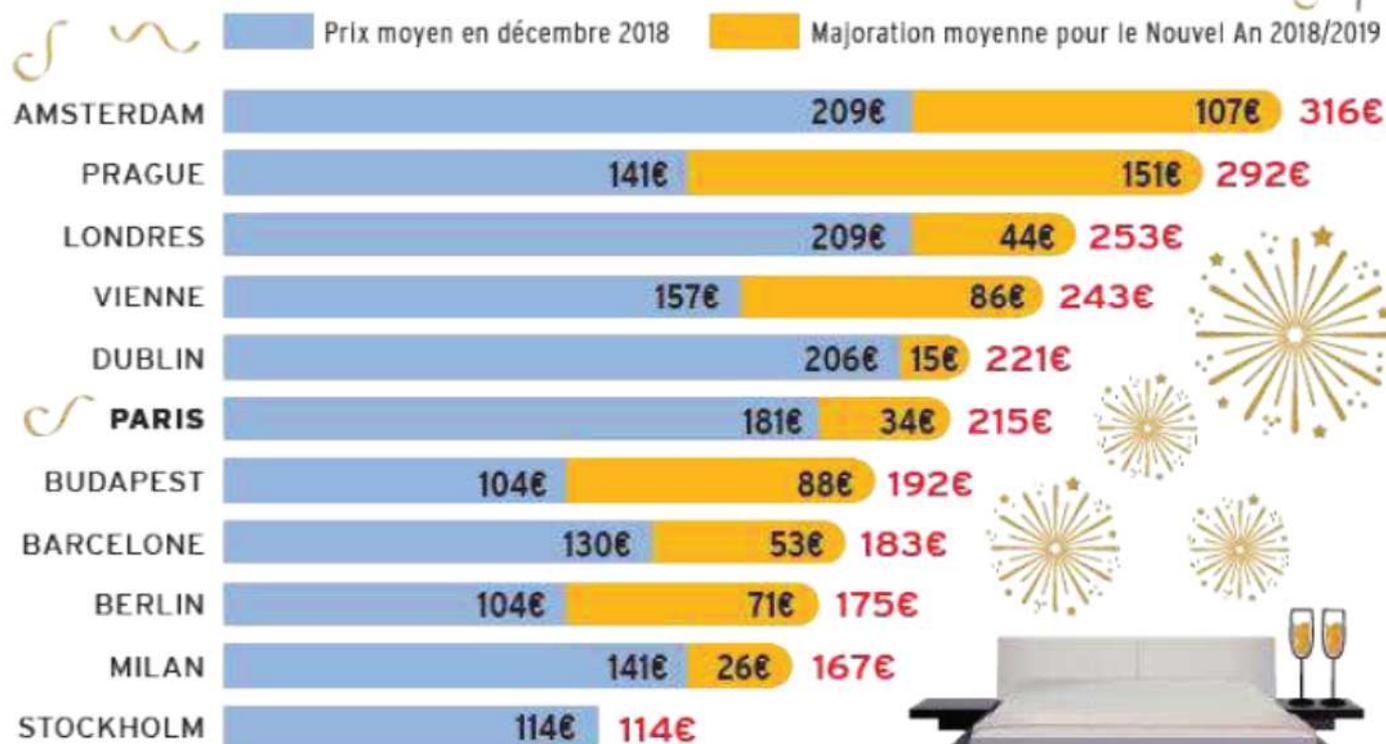
REVUE DE PRESSE

Samedi 22 décembre 2018



Les prix du Nouvel An à travers l'Europe

Prix moyen d'une nuitée dans une sélection de villes européennes



Sources : STATISTA - CHECK24



«Sa fin de vie a été tellement belle»

■ Atteinte de la maladie de Charcot, la Saintaise Anne Bert a fait le choix de devancer la mort en Belgique en 2017
 ■ Son mari l'a accompagnée jusqu'au bout ■ Sans regret malgré le chagrin.

Georgina RODRIGUEZ
 g.rodiguez@charentelibre.fr

«**J**e ne suis qu'un tout petit bonhomme par rapport à elle.» Sa «gamine», Rémy Guichard l'a rencontrée quand elle avait 24 ans, lui était un jeune quadragénaire. Anne Bert lui a «plaqué le cœur dès sa première lettre». Le cœur, elle le lui a de nouveau «plaqué» en partant prématurément vingt-cinq ans après, de son plein gré.

Atteinte de la maladie de Charcot (1) qui condamne inexorablement à la déchéance physique puis la mort, elle a refusé cette fatalité. Elle voulait décider «quand serait venu le jour de trop». Anne Bert a donc fait le choix de l'euthanasie en Belgique, où elle s'est éteinte à 59 ans le 2 octobre 2017. Digne, sereine mais exilée, loin de sa Charente-Maritime.

Un peu plus d'un an après sa mort, tout semble figé dans la maison familiale de Fontcouverte, près de Saintes, où «elle a laissé son bordel». Assis dans un large fauteuil en cuir patiné du salon, tout à la fois blagueur et profondément sérieux, Rémy Guichard, son mari, raconte comment il a vécu «le choix courageux d'Anne», son «face-à-face avec la finitude» qu'elle a admirablement partagé dans son livre «Le tout dernier été» (éditions Fayard), sorti deux jours après sa mort. Il raconte aussi comment il a accompagné sa «petite mésange bleue» jusqu'au bout.

L'annonce du choix

«Je te demande de n'être jamais branchée, ni pour respirer, ni pour manger. Si personne ne veut le faire, est-ce que tu le feras toi?» Rémy, son mari, s'est engagé «naturellement». «Oui, je le ferai.» C'était en février 2011. Atteinte d'un cancer de l'endomètre, Anne Bert sortait de l'hôpital de La Rochelle. Elle venait d'être opérée. La promesse a été renouvelée en avril 2015, le jour où le diagnostic de la maladie de Charcot a été posé. «Elle n'a pas bronché. Elle a commencé très vite à chercher la façon dont elle pourrait sortir de ça la tête haute», dit-il.

La tentation de la dissuasion?

Rémy Guichard n'a «jamais» tenté de dissuader sa femme dans son choix de «ne pas subir la mort». «Dès que la décision

est prise, actée, vous n'êtes qu'un accompagnant du point de vue moral et physique». Jamais non plus, il n'a redouté l'échec: Anne avait fait le choix d'un «acte naturel». «On dit suicide assisté mais c'est une saloperie. Vous êtes vous-même l'auteur de votre mort, c'est vous qui allez appuyer sur le bouton, aidé par quelqu'un. Quel courage! C'est un suicide décalé en quelque sorte. On ne risque pas de se rater.»

Le regard sur la déchéance

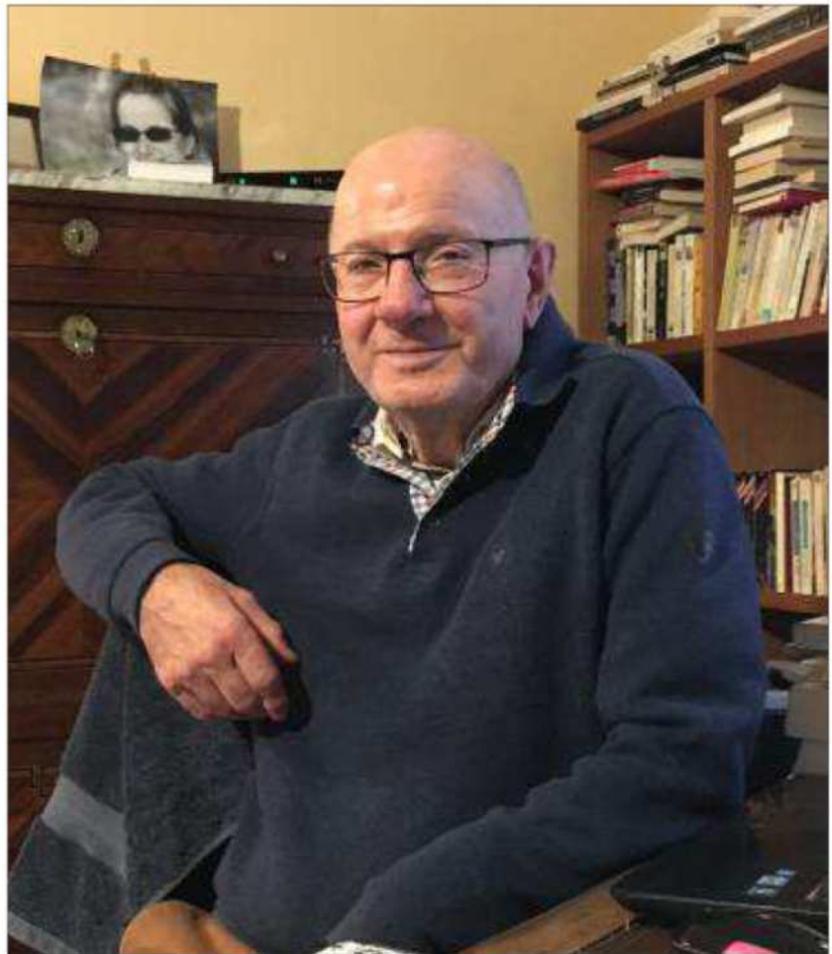
«La déchéance d'Anne n'était que physique. Elle était belle! Tout était là-dedans [il pointe sa tempe], il n'y avait rien qui manquait, rien du tout. Elle a eu toute sa tête, toute sa volonté profonde jusqu'au dernier jour.

«**C'**a été une fête [...] On a bu du champagne, on a bu du vin blanc, on a cassé la croûte tous ensemble dans une pièce de l'hôpital.

Elle a vécu sans ses bras, avec un peu moins de ses jambes, un peu moins de respiration mais elle a tout fait jusqu'au bout.» «Je l'ai vue une seule fois craquer. Pas pour elle, pour les autres. C'était sept mois avant son décès, après un excellent repas très arrosé. Elle m'a confié la peine qu'elle allait faire à sa fille, à sa mère, à sa sœur et à moi. Elle ne supportait pas cette douleur-là. Elle m'en parlait mais ce n'était pas un discours direct, c'était forcément indirect. Elle avait intégré depuis très longtemps que la mort, ce n'est rien pour celui qui décède mais que ça peut être très lourd pour ceux qui restent. Et Anne avait une capacité extraordinaire à gérer son entourage.»

Le choix de la date du grand départ

«*Ses passeurs* [médecins belges qui l'ont aidée à mourir] n'ont pas décidé pour elle. C'était à elle de déclencher» le compte à rebours. «Elle m'a posé la question fin août: "quand est-ce que ça te dérangera le moins qu'on parte?" J'ai



Rémy Guichard: «Tous les jours, je dis bonjour à Anne. Je lui parle aussi de temps en temps et quand je dérape, je vais la voir au bord de l'océan. Là, elle se cache dans un nuage et une fois planquée, elle nous regarde».

Photos Majid Bouzzit et CL

répondu "est-ce que tu penses pouvoir tenir jusqu'au 15 septembre?" Elle m'a dit "oui, je tiendrai sans me demander pourquoi. Je voulais lui tuer une bécaassine, son gibier préféré, avant qu'elle ne s'en aille définitivement. Juste pour avoir ce petit brin de joie de la voir en déguster un morceau.»

Le dernier voyage

«C'a été une fête, je ne dis pas LA fête. On a eu un accueil d'une qualité et d'une humanité inégalables. Ils nous avaient réservé une pièce, c'était la salle de réunion du service oncologie. On a bu du champagne, on a bu du vin blanc, on a cassé la croûte dans cette pièce tous ensemble. Le dimanche soir [la veille de sa mort], je lui ai servi son dernier verre de vin qu'elle a bu à la paille.» «Un excellent jus de raisin» qu'il avait tout exprès sorti de sa cave. Quelques heures plus tard, Anne Bert répondait à son ultime question, entourée de sept témoins du personnel médical. «Anne, êtes-vous prête à partir?» «Oui, je le suis, tout à fait et sans regret.» «Deux secondes après, c'était fini.»

Une mort heureuse?

«Je pense qu'Anne est morte heureuse. Elle a été jusqu'au bout de ce qu'elle a voulu. Je suis sûr qu'elle nous a tous emportés en même temps [...] Je n'ai aucun regret parce qu'on n'y pouvait rien. Sa fin de vie a été tellement belle. Vous êtes créateur de votre vie et cette fin-là, Anne se l'était créée.» Rémy Guichard a, lui aussi, décidé de s'approprier sa fin de vie: «Je ne veux pas mourir d'un seul coup mais je ne veux pas être un emmerdeur pour qui que ce soit. Je trouverai le moyen ou cela sera un auto-moyen.»

Le message

«Elle aimait les fleurs des champs et des jardins, les herbes folles.» C'est la dernière phrase du faire-part du décès d'Anne Bert. Un faire-part qu'elle a elle-même rédigé. Elle y précise: «Atteinte de la maladie de Charcot, Anne en a fait son combat pour que plus personne en France ne soit obligé de fuir son pays lorsqu'il aura décidé d'abréger ses souffrances en fin de

«**E**lle a vécu sans ses bras, avec un peu moins de ses jambes, un peu moins de respiration mais elle a tout fait jusqu'au bout.

vie face à l'ingrédissable et l'incurable.» Le samedi 14 octobre 2017, douze jours après sa mort et son incinération en Belgique, 250 amis et proches ont fêté son départ à la Cité musicale de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes, avant la dispersion de ses cendres sur la Côte Sauvage, comme elle le souhaitait. «Une célébration de la vie, de la fraternité, de la liberté.» De l'ultime liberté d'Anne Bert.

(1) La maladie de Charcot est une maladie neurologique dégénérative et incurable qui paralyse progressivement les muscles.

Repères

■ À quelle mort avons-nous droit en France?

La loi Claeys-Leonetti modifiée en 2016 fixe les droits des patients en fin de vie en France. L'euthanasie active comme

le suicide assisté y sont proscrits, mais l'acharnement thérapeutique du corps médical et «la prolongation artificielle de la vie» le sont également. Le patient peut demander l'arrêt des traitements et bénéficier de soins palliatifs jusqu'à la sédation profonde et continue. Il va ainsi s'endormir avant de mourir.

■ Dans quels pays peut-on choisir sa fin de vie?

Les Pays-Bas depuis 2001, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse ainsi que le Canada et six États américains ont sauté le pas et autorisé la pratique dans un cadre strictement défini de l'euthanasie et/ou de l'aide au suicide.

Le chiffre

89% des Français sont favorables à la légalisation du suicide assisté et/ou de l'euthanasie, selon un sondage Ifop publié le 3 janvier 2018 par La Croix.

La gare d'Asnières nourrit toujours autant les débats

Le Département a adopté hier son budget 2019. Une ligne d'investissements a encore relancé les débats autour de la gare bis.

Lénaëlle SIMON
lsimon@charentelibre.fr

Hier, le Département a adopté son budget primitif 2019 de 557 513 190€, avec la contrainte, imposée par l'État, de limiter la hausse des dépenses de fonctionnement à 1,2 %. Un budget «ambitieux» pour la collectivité qui met en avant un investissement record. Un exercice qui manque «de fibre humaine» pour le groupe d'opposition Charente à gauche, qui sans surprise a voté contre, regrettant «que les politiques de solidarités ne soient pas au centre de vos priorités» et que «les investissements sur les infrastructures et les mobilités soient en baisse», selon Philippe Bouty.

La gare bis

Le Département a décidé d'investir 100 000€ pour l'acquisition de nouvelles parcelles en vue de l'implantation d'une gare bis à Asnières-sur-Nouère, serpent de mer. «C'est le seul tronçon que la SNCF a matérialisé sur sa carte entre Tours et Bordeaux», signale Didier Jobit, élu en charge des transports. L'opposition estime qu'il vaudrait mieux investir pour la remise en état de la ligne de TER Angoulême-Limoges et pour renforcer l'accessibilité de la gare d'Angoulême. «Elle n'a pas été suffisamment pensée pour les usagers», consent d'ailleurs François Bonneau, le président du conseil départemental.

Nicole Bonnefoy dénonce une «gagie» et pointe les dysfonctionnements constatés en Lorraine ou à Montpellier. Même dans la majorité -qui a cependant voté la délibération- le sujet ne fait pas l'unanimité. «Cette gare bis passe relativement mal auprès des élus d'Angoulême car la ville a engagé beaucoup de travaux (le parvis, la passerelle). Combien de temps tu mets pour faire Asnières-Angoulême? Il n'y a même pas d'infrastructure», questionne François Nebout. Des craintes que partagent



L'opposition préférerait investir pour la gare d'Angoulême.

Archives CL

Samuel Cazenave et Stéphanie Garcia, et qui font réagir Thibaut Simonin: «Je me mets à la place de la SNCF qui ne voit que des élus qui ne se mettent pas d'accord. Ça lui donne des billes pour qu'elle se dise 'Si c'est comme ça, on va aller voir ce qu'il se passe ailleurs.'» Philippe Bouty a proposé de réaffecter les 100 000€ au renforcement de l'accessibilité de la gare existante. Pas question pour François Bonneau. Il s'est toutefois engagé à organiser avant avril une consultation avec les élus concernés.

Les collèges

Le Département investit 7,5 millions d'euros sur les collèges, notamment pour des travaux de restructuration dans plusieurs établissements. La collectivité veut aussi enrichir l'offre pédagogique, mettre en place des partenariats avec de grandes écoles et poursuivre le quart-d'heure charentais de lecture déjà en place dans onze collèges. En outre, la création de deux communes nouvelles, Bellevigne et Val-de-Bonneure, a modifié la sectorisation pour le second degré.

La fibre

D'ici 2022, 109 000 prises doivent être déployées dans 341 communes, dont 30 000 en 2019. Le Département a donc abondé de 580 000€ supplémentaires le budget de Charente Numérique ce qui a fait tiquer l'opposition. «Les 8000 prises que vous aviez annoncées pour le 15 janvier ne seront pas là», ajoute Nicole Bonnefoy. Jacques Chabot, pour Charente Numérique, assure que les premières seront posées à partir de fin janvier et que la commercialisation débutera trois mois plus tard, d'abord dans le sud, après l'observance d'un gel commercial prévu dans le contrat.

Un débat citoyen

L'opposition a demandé à François Bonneau d'organiser «un débat citoyen public sur les politiques qui relèvent des compétences départementales et sociales». «On a la chance d'être des élus de terrain et d'être à portée d'engueulade. Je ne suis pas du tout favorable à cette option», a répondu François Bonneau. Il y a déjà des cahiers de doléances.»

Une Isabelle peut en cacher une autre

Dans l'encadré d'hier consacré au courrier envoyé par l'ADMR et ses antennes au Département estimant que la réévaluation du tarif horaire était trop faible, Isabelle Lagarde a été renommée Isabelle Lagrange, élue au conseil municipal d'Angoulême, en charge également de la santé. Nos excuses aux deux Isabelle, trop souvent confondues.

Gilets jaunes: une mise en scène macabre pour les 41 ans de Macron

Les gilets jaunes ont célébré hier à leur manière l'anniversaire du président Macron à Bourges. Une théâtralité au goût douteux, mais avec l'objectif avoué de choquer.

Colin PRADIER
c.pradier@charentelibre.fr

Les organisateurs du happening attendaient entre 500 et 1 000 personnes. Ils n'étaient qu'une petite cinquantaine réunis sur l'île de Bourgines. La pluie battante aura certainement eu raison de la motivation de bon nombre d'entre eux en ces veilles de fêtes de Noël. Certains manifestants avouent également de fortes dissensions internes qui mettent à mal l'unité du groupe.

Théâtral et sanglant

À 17 heures, Seb, co-organisateur de l'événement, saisit un micro et invite ses camarades à s'installer dans les tribunes pour profiter du spectacle. Les gilets jaunes ont décidé de frapper fort, quitte à sauter à pieds joints dans le mauvais goût. Débute alors une pseudo-pièce de théâtre mettant en scène le procès d'Emmanuel Macron. Un mannequin de chiffon à l'effigie du président est déposé sur le banc des accusés. S'en suivent 15 longues minutes de fausse plaidoirie entre rires



Une colère qui tend à dériver vers une violence très limitée.

Photo Renaud Joubert

gras et appels à la pendaison par un public restreint mais chauffé à blanc. Un procès au terme duquel Emmanuel Macron est condamné à la peine de mort.

Des actions ce week-end

Un bourreau masqué et armé d'une hache fait alors son entrée. Il saisit le mannequin, l'allonge et dépose sa tête sur un rondin de bois avant de le décapiter dans une grande giclée de sang. «C'est du vrai sang! Du sang de bœuf», raconte fièrement David, égale-

ment co-organisateur.

La suite est du même acabit. Le mannequin est déposé sur un amas de palettes orné d'un gâteau d'anniversaire en carton. Les gilets jaunes mettent alors le feu à l'ensemble et entament une danse en rond autour du brasier sur fond de «Joyeux Anniversaire» chanté par Patrick Sébastien. Les gilets jaunes sont ravis de la prestation et félicitent David qui ne cache pas son air satisfait. «Oui, notre objectif est de choquer. Jusque-là, nous avons été entendus mais pas écoutés. Main-

tenant, on doit taper fort.»

Un coup d'éclat avant un acte VI qui, pour l'instant, s'annonce brouillon. Le canal «constructif» a décidé de quitter la voie publique pour faire entendre sa voix dans le cadre du Grand Débat. D'autres se réunissent ce samedi, à 13h30 à Frégeneuil, pour une AG. Mais en douce, beaucoup évoquent la possibilité d'actions coups de poing: blocage de la RN 10, de Auchan, opérations escarrot... Tout se décidera, semble-t-il, sur le terrain, en mode «surprise, surprise».

**C'est du vrai sang!
Jusque-là,
nous avons été
entendus
mais pas écoutés.
Maintenant,
on doit taper fort.**



SIMON CLAVURIER,

conseiller municipal de Cognac (Photo CL)
en charge des déchets, a mis tout le monde



d'accord jeudi soir, quand la discussion des élus a tourné autour des collectes de verre. Alors qu'on se dirige vers une réduction du ramassage des bouteilles à domicile (au profit de points d'apport), l'opposition s'est inquiétée des conséquences pour «les gens sans voiture». «C'est quand même remarquable, a répondu Simon Clavurier. Tout le monde sait chercher des bouteilles pleines, il n'y pas de raison qu'on ne sache pas les rapporter.»

Le débat était clos, 1-0 balle au centre.

L'image

Une cuisine interne poétique

Les agents du conseil départemental de Charente ont plusieurs cordes à leur arc, notamment celle de la poésie.

Dans les toilettes, entre deux débats budgétaires fort denses, on est tombé sur cette jolie affiche incitant à respecter la propreté et la blancheur des lieux.

Une supplication toute en rimes que l'on devine imaginée par un amateur de bonne chère.

Manifestement, les usagers sont sensibles à cette poésie inattendue si l'on en croit la propreté quasi chirurgicale de cette cuisine interne.

**Dans ce lieu peu agréable
Mais pourtant indispensable,
Tenez-vous comme à table
Faites que la lunette
Ressemble à votre assiette
Et qu'il n'y reste aucune miette
Car c'est ici que tombent en ruines
Avec odeur et triste mine,
Les restes de la cuisine**

■ Il vous reste quelques cadeaux à faire et vous n'avez plus d'idées ■ Pas de panique: Cognac regorge de produits locaux ■ Dans lesquels le spiritueux est roi.

Une goutte de cognac dans les cadeaux de Noël

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Il y a la bouteille. Classique et incontournable. Les coffrets de dégustation comprenant plusieurs flacons. Parfaits pour faire découvrir le produit. Pour les connaisseurs: les éditions spéciales des maisons de naissance, comme Frapin qui propose, en cette fin d'année, un VSOP assorti de deux verres tulipes à dégustation. Mais il y a d'autres manières d'inviter le cognac au pied du sapin de Noël. CL vous propose une sélection de cadeaux bon marché et de dernière minute... à mettre, aussi, selon les envies, sur les tables de fêtes.

1 Les clémentines confites au cognac



C'est une tradition de la famille Peyrot à Gondeville. On en trouve sur leur domaine, chemin du Paradis (oui, oui), mais aussi à la Cognathèque. La fa-

mille a repris, «*ily a deux ou trois ans*», la production qu'elle avait dû arrêter en raison de la qualité des fruits. «*Les fruits au cognac, c'était quelque chose qui se faisait beaucoup avant. Ça rappelle beaucoup de souvenirs aux personnes âgées. Il faut réussir à faire un bon sirop pour ne pas cuire les fruits.*» En plus des clémentines, le domaine propose des griottes confites au cognac de Grande-Champagne. À déguster à la sortie du frigo. Tarif: 18,50 € à la Cognathèque, où les fruits au cognac partent comme des petits pains tout au long de l'année.

2 La gelée de pomme au cognac

Des fruits toujours. Mais en gelée, cette fois. C'est un produit de la maison Baron Otard, disponible uniquement à la boutique du château à Cognac. Un produit né de la rencontre entre le maître de chai et les Jardins du Bandiat, association d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi. La gelée de pomme est au VS, mais la maison propose aussi une gelée de raisin au XO. A déguster avec une viande ou lors d'un petit-déj' d'exception. Tarif: 6,70 € le pot.



5 Des terrines au cognac

Terrine de canard aux pistaches et au cognac, bloc de foie gras de canard au cognac, terrine de canard à l'orange et au cognac... La gamme XO Gourmet est présente dans de nombreuses épiceries fines de la région. «*Je vends mes produits dans tout le Poitou-Charentes*», précise Nathalie Gomez, qui a monté la société XO Food, à Cognac, en janvier 2016. Elle crée ses propres recettes, en adapte d'autres... et les fait fabriquer par des producteurs ou artisans de la région. «*Les terrines au foie gras et au cognac, c'est le produit que je vends le mieux.*» Tarif: 6,50 euros à la Cognathèque.

3 Les perles de cognac



Ça ressemble à des petites perles de caviar. Sauf que ça a goût de cognac. La maison De Luze a lancé en 2017 la commercialisation de perles de Cognac. Élaborées à partir de XO Fine-Champagne, celles-ci peuvent agrémente cocktails, huîtres, foie gras, chocolats ou crème glacée... C'est un «*hit*», cette année, selon la Cognathèque. Tarif: 14,50 € le pot de 50 grammes.

4 Du chocolat au XO

Le chocolat, c'est incontournable pour les fêtes. La maison Letuffe, à Trois-Palis, a eu l'idée de fourrer les siens au cognac XO... et c'est excellent. A la boutique de l'office de tourisme, à Cognac, on les vend 12,50 €. On en trouve aussi à la Cognathèque.



6 Un atelier au Luciole

Offrir une expérience, plutôt qu'un produit, c'est chouette aussi. A Cognac, le bar Luciole propose des ateliers pour accorder mets et cognac. Ce soir, par exemple, à partir de 18 heures, on dégustera des huîtres avec un cognac Hine Boneuil et un Augier océanique. Mais d'autres rendez-vous sont régulièrement proposés... pour accorder son cognac avec du fromage ou du chocolat. Compter, en moyenne, 30 € l'atelier.

Le chiffre

2 Le nombre de collectes des déchets qui ne seront pas assurées durant les fêtes de fin d'année à Cognac pour cause de jours fériés. Cela concerne celles du mardi 25 décembre et du mardi 1^{er} janvier, qui ne seront pas reportées non plus. A noter que les informations relatives à la collecte des déchets en temps réel seront désormais accessibles sur le site internet de Calitom, <http://calitom.com/fr> (rubrique ma commune), dès le mois de janvier.

En vue Gourinchas scelle l'union avec Pisco



Michel Gourinchas et Tomás Andia ont officialisé, lundi, le jumelage des deux villes. Repro. CL

Michel Gourinchas vient de passer trois jours au Pérou pour signer la charte de jumelage avec la ville de Pisco. «*Le maire de Pisco, Tomás Andia, voulait que ce soit signé avant la fin de son mandat et il ne sera plus élu au... 1^{er} janvier*», indique l'élus cognacais. L'union a été officialisée lundi, «*en présence d'une vingtaine de médias péruviens*», assure le maire, qui a même été invité par la chaîne de télévision Canal 10 RPP pour promouvoir la ville et son produit. Une délégation péruvienne devrait être à son tour accueillie à Cognac en janvier ou février.

La bibliothèque restera en ville, assure l'agglo

Après le débat qui a agité le conseil municipal de Cognac, jeudi soir, autour d'un possible déménagement de la bibliothèque (lire notre édition d'hier), Grand Cognac confirme avoir inscrit, dans son plan pluri-annuel d'investissement, «la possibilité de construire un nouvel édifice culturel». «Il s'agit d'une réflexion qui a été lancée au sein de la commission culture de la communauté d'agglomération», précise un communiqué envoyé, hier, à la presse. «Cela permettrait de palier les limites de la bibliothèque actuelle, qui est sur

plusieurs niveaux et peu accessible ainsi que peu visible. Ce nouveau bâtiment pourrait avoir vocation à accueillir d'autres activités culturelles.»

Pas question, toutefois, de sortir le bâtiment du centre-ville. «Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du programme «Action cœur de ville» dont bénéficie la commune de Cognac [...] Une nouvelle implantation des locaux se ferait dans le centre-ville.» Selon Gérard Jouannet, adjoint à la culture, le bâtiment de Casa serait dans le viseur de l'agglo. Mais d'autres pistes sont envisagées.

Cognac

Coup de chaud dans les cuisines des Chais Monnet



L'établissement affiche complet quasiment chaque midi, notamment pour le brunch du dimanche.

Photo archives CL

Elle a retenti durant une bonne dizaine de minutes. L'alarme incendie des Chais Monnet a fait fuir, hier midi, quelques clients, qui se sont rapatriés vers les restaurants du centre-ville. En cause: un caramel qui a brûlé dans le four de la pâtisserie. C'est la fumée qui s'en est dégagée qui aurait déclenché l'alarme. *«On a fait sortir tout le monde car le bruit était insupportable»*, indique un membre de l'équipe, qui assure que

l'incident n'a rien d'inquiétant. *«Ce sont des choses qui peuvent arriver dans un établissement neuf.»* Les cuisines de la Distillerie ont ouvert cet automne. Le restaurant fait le plein quasiment chaque midi. À noter que Les Foudres, le restaurant gastronomique, ouvrira ses portes pour le réveillon de la Saint-Sylvestre et deux événements «Jazz aux Foudres» durant les vacances. Mais son ouverture officielle n'est pas encore calée.

Madame Trottinette s'en va, le quartier ne s'en remet pas

Anne-Marie Boisseau ferme sa brocante de la rue Turner à la fin du mois pour déménager à Saint-Brice. C'était un lieu spécial, dans le quartier.



Anne-Marie Boisseau et sa fille Delphine ont investi le chai familial en 2012. L'endroit avait été acquis par le père d'Anne-Marie, Raymond Michaud, qui y entreposait les camions de son entreprise maraîchère.

M. B.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

«**E**ntrez, entrez, c'est le dernier endroit où l'on cause, ici.» Dans l'atelier de Trottinette, rue Turner, on parierait qu'un salon de thé vient d'ouvrir. L'eau ne refroidit pas de la journée, tellement les gens débarquent pour saluer la patronne, Anne-Marie Boisseau, depuis qu'elle a annoncé la fermeture de son chai, le 31 décembre prochain. «Je ne m'arrête pas, sinon c'est fini pour moi, rigole la femme active de 66 ans, cigarette fine aux lèvres et tasse brûlante en main. Je bouge dans ma campagne, à Saint-Brice, on travaillera par internet et avec des portes ouvertes.» Car le commerce évolue et désormais, c'est bien moins intéressant d'avoir un

lieu ouvert au public quatre jours par semaine. L'ancienne commerciale de L'Oréal, qui avait auparavant un magasin de chaussures (à la place actuelle de la boutique Moustache, rue des Remparts) n'a jamais hésité à changer de vie quand le business le demandait.

Vendu à des amis

Mais cela, ses clients et amis du quartier s'en fichent un peu. «Il y en a qui passaient presque tous les jours, c'était leur sortie et j'ai adoré les voir», reprend Anne-Marie Boisseau, qui s'excuserait presque de fatiguer un peu avec les années. En face d'elle, Thierry Casas fait partie de ces visiteurs. «En 2008, j'avais appelé Anne-Marie dans le cadre d'une succession, se souvient-il. Elle avait acheté un fau-

teuil duchesse, nous sommes restés amis.» «La duchesse est allée en Angleterre, chez un marchand», se souvient Anne-Marie Boisseau, comme elle se souvient de la plupart de ses affaires. Outre les marchands étrangers, elle a fait commerce avec de nombreux établissements du coin, qui cherchaient des objets précis qu'elle est allée débusquer dans la grande région. L'ancien restaurant de la Lanterne, le Cosy, le Cellier ou encore le Chais, à Cognac, ont fait appel à ses services. Tout cela continuera, par internet et depuis Saint-Brice. Le chai du 7, rue Turner, lui, a été vendu et deviendra un loft. Vendu oui, mais à des amis. «C'était le chai de papa, ça va me faire mal au cœur, jamais je ne l'aurais vendu à des gens que je n'aimais pas.»

Philippe prend la température

■ Le Premier ministre était en déplacement hier en Haute-Vienne

■ Il a fait face aux doutes et à la colère des citoyens sur la politique du gouvernement.

On les aura pas, les 100 euros!»: Edouard Philippe s'est confronté hier en Haute-Vienne aux questions, aux doutes, voire à la colère sur les mesures promises par l'exécutif, entre ouvrières d'une coopérative de pommes et «gilets jaunes» assurant que «le mouvement n'est pas mort».

«La prime d'activité, c'est une belle baisse», peste Thomas, la quarantaine, «venu lui râler dessus pour lui expliquer tout ça». «Je travaille à mi-temps, je fais du ramassage scolaire, on me dit: vous avez plus le droit au RSA, vous touchez la prime d'activité, et par derrière, mon APL a été diminuée de 130 euros. Je vis avec 700 euros par mois, vous voulez



Dans la mairie de Saint-Yrieix, le Premier ministre a rencontré des maires des communes alentour mais aussi cinq gilets jaunes choisis par le maire.

Photo AFP

que je fasse quoi?», raconte-t-il. Avec une cinquantaine d'autres «gilets jaunes», tenus à l'écart par un important dispositif de gardarmes, il est venu manifester devant la mairie de Saint-Yrieix (Limousin), ville rurale de 6.000 habitants. «Macron, démission! Ordure!», ont-ils crié de loin à la sortie du chef du gouvernement, qui effectuait son premier déplacement

ment en province depuis le début du mouvement le 17 novembre.

«Je vis avec 700 euros par mois, vous voulez que je fasse quoi?»

Dans la mairie, le Premier ministre a rencontré une quarantaine de maires des communes alentour, ainsi que cinq gilets jaunes choisis par le maire, en vue du «grand débat national» qui doit faire remonter les revendications d'un peu partout en France.

«Ils laissent pas rentrer les gilets jaunes», s'indigne un de ceux qui sont bloqués dehors, un garagiste qui refuse de donner son prénom. «On les aura pas, nous, les 100 euros! Et on n'a droit à rien!», s'époumone sa femme derrière

lui. «Parce qu'on va gagner deux euros de trop», complète son mari. Tous deux demandent «100 euros de plus», sur leur salaire et «pour tout le monde». Elle «fait de l'intérêt et parfois elle fait 15 heures par jour pour y arriver»; lui «ne se verse pas de salaire en ce moment, j'ai un employé à payer». Et leurs «trois enfants galèrent au Smic».

Pour la visite, le maire Daniel Boisserie a offert au Premier ministre une petite Marianne en porcelaine de Limoges... avec un gilet jaune. La question des 100 euros a été posée au chef du gouvernement. «Elle est complexe. Et la réponse a été tout aussi complexe», ironise-t-il.

La suppression de l'ISF en cause

Dans la matinée, le Premier ministre s'était rendu à Limdor, une coopérative de pommes de Saint-Yrieix, qui expédie 100 tonnes de

Un acte VI d'une ampleur inconnue

Toujours «déterminés», mais essouffés après plus d'un mois d'une mobilisation émaillée de violences, des «gilets jaunes» ont mené des actions sporadiques hier, jour du 4^e anniversaire d'Emmanuel Macron, avant un sixième aujourd'hui de manifestations d'une ampleur inconnue. Des appels à manifester ont encore été lancés partout en France. Depuis le pic du 17 novembre, avec 282.000 manifestants, la mobilisation est en baisse, avec 166.000 personnes décomptées le 24 novembre, 136.000 les 1^{er} et 8 décembre et 66.000 le 15 décembre. Jeudi, 3.680 «gilets jaunes» se sont mobilisés dans toute la France, selon le ministère de l'Intérieur. L'une des figures du mouvement, Eric Drouet, appelle à se rendre samedi à Versailles, plutôt que Paris, ce qui a entraîné une fermeture exceptionnelle du domaine et du château.

fruits par jour. Une centaine de salariés, dont 70 femmes pour la plupart payées autour du Smic, ouvrières de conditionnement en charlottes et uniformes bleus ou verts. Vont-elles toucher les 100 euros, via la hausse de la prime d'activité? Pourquoi le gouvernement a-t-il supprimé l'ISF? Ce sont les deux questions qui reviennent le plus. L'écoute est polie et attentive, mais les doutes dominent. Plusieurs salariées, dont Florence, 21 ans de maison, s'inquiètent de ne pas toucher la prime d'activité: leurs fils aînés travaillent comme apprentis, ils gagnent 900 euros, «c'est leur argent», et sont encore rattachés au foyer fiscal. Avec le petit salaire du mari, le foyer dépasse les plafonds. «C'est injuste, la prime devrait être individuelle, et mise sur la fiche de salaire», propose Florence.

Le projet de loi «gilets jaunes» passe le cap en express du Parlement

Fin d'un sprint hors normes au Parlement en réponse à la crise des «gilets jaunes»: le Sénat a adopté définitivement hier les mesures d'urgence économiques et sociales du gouvernement pour «apaiser» le pays. Le projet de loi, voté à main levée, traduit plusieurs des annonces sociales formulées par Emmanuel Macron le 10 décembre:

défiscalisation des heures supplémentaires, exonération élargie de hausse de CSG pour des retraités et possibilité pour les entreprises de verser une «prime exceptionnelle» de 1.000 euros, exonérée de toutes cotisations sociales et d'impôt sur le revenu, pour leurs salariés rémunérés jusqu'à 3.600 euros.

Macron laisse Philippe prendre les coups

La crise des «gilets jaunes» expose Edouard Philippe dans une position de bouclier d'Emmanuel Macron, voire de «bouc-émissaire» des ratés et des mauvaises nouvelles de l'exécutif.

Le Premier ministre effectuait hier en Haute-Vienne son premier déplacement en province depuis les premières manifestations de la mi-novembre, à la rencontre des maires ruraux et des «gilets jaunes» du département. Lors de ce délicat déplacement de terrain, le chef du gouvernement a été à... Limoges, ville emblème depuis la Première guerre mondiale des généraux «limogés» et punis. Pied de nez - involontaire jure son entourage - à ceux qui pronostiquent son proche départ? «Vous nous regretterez!», plaissant à moitié un conseiller, quand fleurissent dans la presse des listes d'hypothétiques suc-

cesseurs, de Xavier Bertrand à François Bayrou en passant par Jean-Paul Delevoye, Jean-Michel Blanquer ou Jean-Yves Le Drian. Un nouveau Premier ministre? «Au plus tard aux Européennes», assurent beaucoup dans la majorité. «Et avant, en cas de nouvel accident», complètent les plus sceptiques.

Déporter le statut de «bouc-émissaire»

Face à un mouvement qui s'en est beaucoup pris à lui, Emmanuel Macron cherche depuis deux semaines à déporter au maximum ce statut de «bouc-émissaire» sur

son Premier ministre, confie un des proches du chef de l'Etat. «C'est le jeu, c'est ça la V République», reconnaît un conseiller. Le 4 décembre dernier, le président de la République rentre «marqué» d'un déplacement au Puy-en-Velay en Haute-Loire, lors duquel il a été hué et insulté par des badauds. «Le président a alors choisi de remettre Philippe au premier plan, pour en faire un bouc-émissaire», explique ce proche. Puisque Edouard Philippe et quelques autres poussaient pour ne pas lâcher trop de lest aux «gilets jaunes», la «défaite de la droite dans ses bottes» doit être visible», précise-t-il.



Emmanuel et Brigitte Macron mercredi dans la Manufacture des Gobelins, à Paris, pour le «Noël de l'Elysée».

Photo AFP

Le référendum, invité sur

prise de cette fin d'année

POLITIQUE De nombreux gilets jaunes réclament la création d'un référendum citoyen. Démocratie, disent les uns. Démagogie, répondent les autres. Le gouvernement va ouvrir le débat

JULIEN ROUSSET
rousset@sudouest.fr

«**R**IC», comme référendum d'initiative citoyenne. Ces trois lettres se sont, depuis une quinzaine de jours, répandues à grande vitesse sur les profils des gilets jaunes sur les réseaux sociaux, au point d'éclipser les revendications premières du mouvement, né sur le terrain fiscal.

Une évolution étonnante? Pas tant que ça : depuis le début de leur mobilisation, de nombreux gilets jaunes critiquent avec virulence notre démocratie représentative, et disent ne pas se sentir entendus par les responsables politiques.

1 Qu'est-ce que le référendum d'initiative citoyenne ?

Le RIC est apparu fin novembre dans une liste de 42 revendications envoyée aux députés. Le mouvement n'ayant ni représentants, ni assemblée générale, ni plateforme unique, il est difficile de mesurer l'assise de cette doléance. Mais sur les ronds-points, comme sur les réseaux sociaux, cette revendication est massivement partagée.

En quoi consiste le RIC ? Dans cette liste de « directives du peuple », les gilets jaunes détaillent leur projet. Un site Internet serait créé, géré par un « organisme indépendant » : sur ce portail, chacun serait libre de formuler des propositions de loi. Si l'une d'elles obtenait, à la façon d'une pétition, le soutien de 700 000 internautes, les députés auraient obligation de s'en saisir. Les parlementaires pourraient « compléter », « amender » cette proposition, mais seraient tenus de la soumettre au vote des Français dans un délai d'un an.

Certains promoteurs du RIC défendent une approche large de cet outil, qui non seulement pourrait permettre d'instaurer une loi, mais aussi d'abroger certains textes, ou de révoquer, en cours de mandat, des responsables politiques. Y compris le président. Un changement radical de culture pour les institutions de la V^e République, conçues pour protéger, face aux aléas du court terme et face aux humeurs des partis, des sondages, la stabilité du pouvoir présidentiel.

2 Pas vraiment dans la culture politique française

« La France a un rapport particulier au référendum, rappelle, joint par « Sud Ouest », Olivier Rouquau, enseignant chercheur en sciences politiques, spécialiste de la démocratie directe. Il y a le legs bonapartiste : le ré-

férendum comme plébiscite, dans un rapport très personnalisé au pouvoir. La Constitution de la V^e prévoit que la souveraineté nationale peut s'exercer par référendum, ce fut le cas neuf fois. En 1969, le général De Gaulle l'a transformé en question de confiance. Depuis, le résultat est toujours interprété comme une marque d'adhésion ou de sanction pour le gouvernement en place. »

En 2008, une révision constitutionnelle a créé le référendum d'initiative partagée. Il faut, pour l'organiser, le soutien d'au moins 185 parlementaires et de 4,5 millions d'électeurs. Des préalables drastiques : il n'a jamais été utilisé.

3 Les responsables politiques divisés

Plusieurs de ceux qui furent candidats à la présidentielle de 2017 soutiennent ces référendums d'initiative populaire : Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Dupont-Aignan. Du côté du gouvernement, le référendum a été intégré parmi les sujets appelés à être discutés dans le cadre du futur « grand débat national » (lire ci-contre).

De nombreuses personnalités politiques n'écartent pas d'emblée la création d'un nouveau type de référendum, mais demandent une réflexion approfondie sur la procédure. « Il faut apporter des réponses à plusieurs questions très concrètes. D'abord, le nombre de signatures à partir duquel un texte pourrait être soumis au vote des Français. 700 000, sur un corps électoral de 47 millions de personnes, c'est très peu : le risque est qu'un groupe d'intérêt dévoie cet outil. Deuxième point : comment faire en sorte de garantir, dans les mois qui précèdent le vote, un débat de qualité ? Troisième question : à partir de quel taux de participation le résultat d'un référendum serait-il valable ? », interroge Olivier Rouquau. Il faudrait aussi prévoir un contrôle systématique du Conseil constitutionnel, pour éviter que des textes ne remettent en cause les principes fondamentaux du droit. »

Certains hommes politiques assument leur opposition à ce type de référendum, même si ce n'est sans doute pas dans l'air du temps. Parmi eux, le député LREM de la Vienne, Sacha Houlié, qui, cette semaine, dans « Libération », expliquait : « Le RIC risque d'accentuer le corporatisme et de paralyser l'action publique. Avec cet instrument, je ne suis pas sûr que l'on aurait adopté la séparation de l'Église et de l'État, abrogé la peine de mort, ou autorisé le mariage pour tous. »



Près de la moitié des référendums qui se tiennent chaque année dans le monde ont lieu en Suisse.

ARCHIVES/FABRICE COFFRINI/WAFP

Une pratique courante en Suisse

Le référendum à l'initiative des citoyens se pratique dans quelques États américains, et en Suisse bien entendu, connue pour ses votations : près de la moitié des référendums qui se tiennent chaque année dans le monde ont lieu dans ce pays de 8,4 millions d'habitants.

Claude Ansermoz, rédacteur en chef du quotidien helvète « 24 heures », explique : « Nous sommes souvent appelés à voter, jusqu'à quatre fois par an, sur des sujets très variés, parfois très techniques. Cela se passe de manière simple : on peut voter en envoyant son bulletin par courrier. Ici, le référendum à l'initiative des citoyens s'appelle l'initiative populaire. Il faut rassembler 50 000 signatures en moins de 100 jours pour proposer l'abrogation d'une loi, et 100 000 signatures pour soumettre une nouvelle loi. »

« PAYS TRÈS DÉCENTRALISÉ »

« Ce système n'est pas parfait. Le taux de participation moyen est assez faible, 40 % environ. Mais les médias français ont tendance à caricaturer notre pratique. On parle toujours du vote de l'interdiction de nouveaux minarets, mais, dans nonante pour cent des cas, les textes outranciers sont rejetés. Le débat transforme les esprits partisans, le fait de voter responsabilise. Ces dernières années, nous avons voté majoritairement contre la suppression de la re-



Claude Ansermoz, journaliste à Lausanne.

PHOTO OLEMY/LAN

devance, ou, récemment, contre un texte qui s'opposait au droit international et au pouvoir des juges étrangers. Des initiatives ont lieu à tous les échelons, fédéral, cantonal, communal... Cette pratique du référendum est très liée à notre culture politique : nous sommes un pays très décentralisé, construit comme une agglomération de petits États indépendants, avec quatre langues nationales. Notre gouvernance est organisée sur un mode collégial : le pays est beaucoup moins vertical et clivé que la France. »

« On ne veut pas d'un truc au rabais »

BAYONNE Ces gilets jaunes revendiquent un référendum d'initiative citoyenne pour trancher toutes les questions. Discussion au rond-point

Elle vous attend au tournant : impossible de manquer cette pancarte barrée de l'acronyme RIC, au bord du rond-point de la Pièce noyée, à Bayonne. Trois lettres imposantes pour défendre l'idée du référendum d'initiative citoyenne. Les gilets jaunes, qui tiennent la position depuis un mois, ont établi un « point info » à cette extrémité du pont Henri-Gre-net.

Entre deux coups de klaxon salués d'un geste devenu automatique mais pas encore las, Stéphane Constant évoque ces « réunions régulières », dans un lieu qu'il tient secret. « On se retrouve entre gens du Pays basque, du Béarn, des Landes, des Hautes-Pyrénées... On discute spécifiquement du RIC. » L'usage du référendum pour proposer ou annuler une loi, « modifier la Constitution », « révoquer » un élu. C'est peut-être la proposition la plus structurée dans la liste tous azimuts des gilets jaunes.

Elle a poussé comme un cèpe après une pluie d'octobre. Symptôme d'une « crise de confiance » en la représentation politique. « C'est vrai qu'on s'est éloigné de la question du prix de l'essence. Mais le RIC doit nous permettre d'abord toutes les questions. Sociales notamment, donc de pouvoir d'achat », résume Stéphane Constant. Il décrit aussi la

consultation populaire comme « un moyen d'entrer en contact direct avec le gouvernement ». « Vraiment », s'empresse d'appuyer l'auto-entrepreneur « dans la sécurité et l'événementiel », quand on objecte les lapins posés sur le Perron de Matignon par plusieurs gilets jaunes. « On a vu des représentants que personne ne connaissait qui allaient participer à une diversion du gouvernement, pour gagner du temps. »

D'abord l'ISF

Le RIC serait l'attestation ultime d'une « réelle volonté d'écouter le peuple ». Stéphane Constant et les gilets jaunes le lancent comme un défi à l'exécutif, sorte de « même pas cap » démocratique. « On nous a proposé des cahiers de doléances dans les mairies. C'est très bien, les gens s'expriment, mais ça n'est pas contraignant. Avec le RIC, on verrait si le gouvernement veut sérieusement nous écouter. »

Quand le Premier ministre Édouard Philippe fait un pas prudent vers l'idée (lire ci-dessous), ceux des ronds-points l'exigent absolument, et ne goûteraient pas un RIC cantonné à des thématiques ciblées : « On ne veut pas d'un truc au rabais, sur les seules questions fiscales par exemple. On veut pouvoir soumettre tous



Jacques et Stéphane Constant, sur un rond-point de Bayonne où les gilets jaunes défendent le RIC. PHOTO BERTRAND LAPEQUE/USO

les domaines de la vie des Français au RIC. » S'ils devaient soumettre un premier point à la question, ce serait le rétablissement complet de l'impôt sur la fortune (ISF). Le gouvernement ne s'est pas résolu à abattre ce totem, malgré sa charge symbolique. « Il y a un sacré budget à reprendre pour investir dans le système social. » Environ 3,2 milliards d'euros par an (1).

L'ISF rétabli, Stéphane Constant élève « la revalorisation des petites retraites » au deuxième rang dans l'ordre des priorités. Jacques estime que lui, « ça va ». « J'ai une retraite moyenne. Mais l'autre jour, un couple est passé sur le rond-point et la dame touchait 300 euros de pension. Comment vous faites pour vi-

vre avec ça ? Moi, ça me révolte ! »

Prise en compte des handicapés, revenu minimum universel « plus digne que le RSA », une « vraie augmentation du smic », la limitation des loyers, une meilleure progressivité de l'impôt... « Tout peut être soumis à référendum. Regardez les votations en Suisse. Il faudrait prendre les 10 mesures prioritaires des gilets jaunes et consulter le peuple. »

Sans quoi, les gilets jaunes le jurent, Noël ne sera qu'une courte trêve.

Pierre Penin

(1) Le gouvernement a chiffré à 10,3 milliards d'euros les mesures annoncées par Emmanuel Macron pour apaiser les gilets jaunes.

Y AURA-T-IL UN ACTE 6 ?

Toujours « déterminés », des gilets jaunes ont mené des actions sporadiques hier. Alors que neuf personnes ont trouvé la mort depuis le début du mouvement, le rond-point donnant accès à l'A63 près d'Agen, où un gilet jaune a été tué jeudi, a été évacué.

Pour le sixième samedi consécutif, des appels à manifester ont encore été lancés aujourd'hui, partout en France. L'une des figures du mouvement, Éric Drouet, appelle à se rendre à Versailles, plutôt que Paris, ce qui a entraîné une fermeture exceptionnelle du domaine et du château. Plusieurs centaines de personnes pourraient répondre à cet appel, d'après le préfet des Yvelines.

Les commerces parisiens, qui devaient accueillir de nombreux clients à trois jours de Noël, ont toutefois été « invités à faire preuve de vigilance » par la préfecture de police. À Bordeaux, où 4 500 gilets jaunes étaient mobilisés samedi dernier, aucune manifestation n'a été déclarée selon la préfecture, bien que des appels aux rassemblements circulent sur les réseaux sociaux.

Musées, jardins publics resteront fermés. Le match de Ligue 1 Bordeaux-Amiens prévu ce soir, à 21 h, a été reporté à demain, 17 h.

Vers une procédure très encadrée ?

MATIGNON Le gouvernement approuve le concept de référendum citoyen, mais « pas sur n'importe quel sujet »

Sans doute couvait-il depuis quelques semaines, sous les cendres de revendications disparates et contradictoires mais qui, le plus souvent, appelaient à plus de démocratie directe, ou participative. Le référendum d'initiative citoyenne (RIC) a néanmoins surgi d'un seul coup. On pourrait presque en fixer la date et le lieu : samedi dernier, en fin de matinée, sur les marches de l'Opéra de Paris, où des gilets jaunes s'étaient rendus pour leur « acte V ».

Emmanuel Macron n'en avait pas spécialement parlé dans son allocution du 10 décembre. Il avait simplement évoqué un débat « beaucoup plus large » dans le pays, et déploré l'organisation de l'État « trop centralisé depuis des décennies ». Mais de référendum, point. C'est Édouard Philippe qui, deux jours après l'Opéra, a repris la balle au bond dans une interview accordée aux « Échos ». « Je ne vois pas comment on peut être contre son principe, y déclarait-il. Le référen-

dum peut être un bon instrument dans une démocratie, mais pas sur n'importe quel sujet ni dans n'importe quelles conditions ». Et d'ajouter : « C'est un bon sujet du débat que nous allons organiser partout en France. Comme l'est le vote blanc », dont avait en revanche parlé le président dans son discours.

Niveau de participation

À Matignon, on estime que se pose la question de « l'encadrement » du référendum (champs des sujets soumis au vote, niveau de déclenchement en nombre de signatures...), mais plus encore, celle du niveau de participation. Ainsi, le résultat d'un référendum d'initiative citoyenne ne pourrait être valide que s'il y a, évidemment, une majorité de « oui », mais aussi un nombre suffisant de votants. Un peu comme aux élections législatives où un candidat qui obtient 50 % des voix au premier tour n'est pas élu s'il n'a pas aussi 25 % des inscrits.



Édouard Philippe. PHOTO AFP

Ce RIC ne figurerait que dans les programmes de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon. Il ne soulève pas l'enthousiasme des députés LREM. Aussi l'idée commence-t-

elle à germer d'une extension d'une autre consultation : le référendum d'initiative partagée, qui est prévu dans la Constitution depuis la réforme Sarkozy de 2008, mais qui n'a encore jamais servi.

Un référendum sur l'ISF ?

Il faut dire que les seuils de déclenchement sont élevés, puisqu'il faut au moins un cinquième des membres du Parlement (soit au moins 185 députés et/ou sénateurs sur un total de 925, une validation par le Conseil constitutionnel et le soutien d'au moins un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales (4 700 000 électeurs environ).

Il s'agirait d'abaisser ces seuils. En attendant, le PS tente d'utiliser cette procédure pour provoquer un référendum sur l'ISF, une autre revendication phare des gilets jaunes, mais qui a très peu de chances d'aboutir.

Bruno Dive,
rédaction parisienne

La carte des spécialités par lycée au bac 2021 a été publiée

ÉDUCATION Les élèves de seconde doivent choisir trois spécialités pour la rentrée

La réforme du bac franchit une nouvelle étape pour les lycéens qui peuvent prendre connaissance des « enseignements de spécialité » que proposeront les lycées généraux à compter de la rentrée 2019. Ces disciplines remplacent les actuelles séries en première et terminale. Désormais, tous les élèves disposeront d'un tronc commun d'enseignements (16 heures en première puis 15 h 30 l'année suivante), auxquels s'ajouteront donc trois spécialités ainsi que des matières optionnelles. Dans la Région, les établissements proposent neuf spécialités en moyenne.

Didier Jobit, le cœur en jaune

Il n'a pas vraiment été question du mouvement des gilets jaunes jeudi et vendredi en séance plénière du Conseil départemental. Sauf à un moment. Quand Didier Jobit, l'élu en charge des voiries départementales, a laissé entendre clairement que son cœur était toujours jaune et déclaré sa solidarité avec le mouvement : « Si je ne porte pas de gilet jaune aujourd'hui dans l'hémicycle, c'est parce que j'ai beaucoup de respect pour vous et cette institution qu'est le Conseil départemental. Je sais que tout le monde ici ne partage pas mon avis mais il me semblait important d'évoquer le sujet. » Didier Jobit déplore quand même les dégradations commises sur le réseau routier départemental depuis le 17 novembre : elles vont coûter 30 000 euros à la collectivité charentaise et à ses contribuables...

En eaux vives Pas de débat

Jérôme Sourisseau (majorité) n'a pas beaucoup apprécié les propos de Nicole Bonnefoy (opposition) sur Facebook. Alors que Jarnac abandonne « avec fair-play » sa candidature pour un stade d'eaux vives pour Mansle qui a des subsides de la Région, la sénatrice a tacle le conseiller départemental accusé d'avoir essayé de « voler le projet d'un autre territoire ». En séance, Jérôme Sourisseau a remis les choses au point et, quand la sénatrice a demandé si Mansle pourrait obtenir un peu plus que les 300 000 € du Département, il a rappelé que les règles étaient établies depuis longtemps. Et toc...

Décidément, la fièvre gilet jaune gagne tout le monde. Hier, Philippe Bouty (opposition) a réclamé à François Bonneau l'organisation d'un grand débat citoyen sur les compétences du Département dans l'hémicycle. Une fin de non-recevoir lui a été opposée : « Nous sommes des élus de territoire à portée d'engueulades des citoyens. Ceux-ci font bien la distinction entre élus locaux et nationaux. Nous allons réunir tous les maires, porteurs de la parole des citoyens, prochainement. Que voulez-vous de plus ? » Un référendum départemental d'initiative citoyenne ?

À quand les 8 000 prises ?

Le sujet du très haut débit est évidemment revenu sur le plateau des débats du Conseil départemental. Le Département poursuit son investissement (6,5 millions d'euros débloqués en 2019), au même titre que les intercommunalités partenaires. Ce qui irrite au plus haut point la sénatrice Nicole Bonnefoy, supportrice du modèle développé sur la Communauté de communes Charente Limousine. « Vous étranglez les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). La CdC Lavalette-Tude-Drone est coincée : elle doit investir 4 millions d'euros sur le très haut débit, ce qui l'oblige à abandonner sa compétence santé. » Brouhaha dans les rangs de la majorité qui n'a évidemment pas la même lecture. « On n'a mis le couteau sous la gorge à personne. Les intercommunalités ont fait leur choix. » Cela n'empêche pas Nicole Bonnefoy d'en mettre une seconde couche : « Vous aviez promis les 8 000 premières prises en janvier 2019. La réalité, c'est qu'elles ne seront pas là. » Du bout des lèvres, Jacques Chabot a effectivement concédé deux à trois mois de retard...

La majorité se lézarde (à peine) sur la gare bis LGV

POLITIQUE Le débat a dépassé les clivages politiques. Au moment du vote, tout est rentré dans l'ordre

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

A peine 100 000 €. La somme paraît dérisoire au regard du budget prévisionnel 2019 du Département (557 millions d'euros) voté hier par les élus en séance plénière. Et pourtant, elle a beaucoup fait causer. Pour « ne pas insulter l'avenir », le Département a dégagé 100 000 € pour acheter des parcelles de terrain à Asnières-sur-Nouère, dans l'hypothèse de la construction d'une gare directement sur la ligne LGV Bordeaux-Paris.

« Il ne se passe pas une semaine sans que je croise quelqu'un qui se plaigne de la gare d'Angoulême et de ses accès ». La phrase de François Bonneau, prononcée après un premier assaut de Philippe Bouty, a allumé la mèche en séance. Vice-président en charge des finances, François Nebout sort alors des rangs : « j'ai toujours défendu la gare d'Angoulême. Et ce n'est pas ici que je vais changer d'avis ».

Monopoly

Chose rare, le maire de Soyaux est applaudi par une opposition qui n'en demandait pas tant. D'autant que François Nebout est rejoint par l'élue angoumoisine de la majorité, Stéphanie Garcia, et l'ex-adjoint au maire



Stéphanie Garcia et François Nebout ont fait valoir leur différence. PHOTO ANNE LACAUD

d'Angoulême Samuel Cazenave. « Certes, on peut anticiper d'un côté et développer de l'autre », nuance ce dernier. « Mais ne reproduisons pas les erreurs des débuts de Magelis, à acheter des terrains comme au Monopoly et à ne plus savoir qu'en faire ». Stéphanie Garcia est sur la même ligne. Elle prévient tout de même : cette différence d'appréciation ne lézardera pas une majorité qui, on le sait, ne tient qu'à deux sièges. Au moment du vote de la délibération, pas une voix ne manquera d'ailleurs au président Bonneau. . .

Pour autant, l'opposition s'engouffre dans la brèche. Écouté comme à la

messe, Michel Boutant remet l'importance du nœud ferroviaire angoumois au centre du débat en demandant quelles pourront être les interconnexions de la gare d'Asnières avec la ligne Royan-Saintes-Angoulême-Limoges. « Je vous rappelle que le Conseil départemental de Charente-Maritime a réaffirmé sa volonté d'électrifier Angoulême-Royan ». S'adressant à François Bonneau : « vous êtes prisonnier d'un engagement fort de campagne, d'avoir brosse dans le sens du poil les électeurs de l'ouest du département ».

François Bonneau dément et redit sa volonté de ne pas opposer les pro-

jets, soutenu en cela par Jérôme Sourisseau. Ce dernier porte la voix de l'ouest en appuyant à nouveau sur les difficultés d'accès à la gare d'Angoulême. . .

Il y a une forme d'impatience compréhensible dans le discours de Jérôme Sourisseau. Sauf que les travaux de retournement vers l'ouest de la gare d'Angoulême ne sont pas terminés et que le tunnel de la Gâtine, porte d'accès du sud de la Charente vers la gare, est toujours en chantier. Mieux vaut donc ne pas insulter l'avenir en présument aujourd'hui de l'inefficacité d'un aménagement qui n'est pas arrivé à son terme.

CHÂTEAUBERNARD

X'Eau : un bain avant le réveillon



Avis aux nageurs qui auraient envie de faire quelques longueurs avant d'aller réveillonner, le centre aquatique X'Eau sera ouvert les lundis 24 et 31 décembre, de 10 h à 17 heures. Il sera par contre fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier. PHOTO LOIC DEQUIER

Le pari de la lecture gratis

GRAND-COGNAC Le 1^{er} janvier, les médiathèques de Segonzac, Jarnac, Châteauneuf et Cognac passeront dans le giron de l'Agglo. Elles seront gratuites et travailleront en réseau

OLIVIER SARAZIN
ET JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Début janvier, emprunter un livre, un CD ou un DVD dans les médiathèques de Cognac, Jarnac et Segonzac ne coûtera pas un centime, comme c'est déjà le cas à celle de Châteauneuf. Ainsi en ont décidé les élus l'Agglomération de Grand-Cognac, désormais gestionnaire des quatre établissements.

« Rendre la lecture publique gratuite est un acte politique fort. La mesure a un coût - presque 20 000 euros -, mais l'accès à la culture n'a pas de prix. Nous pensons que les prêts vont augmenter de 30% », se félicite Nicole Roy, maire de Bassac et vice-présidente de l'Agglomération en charge des questions culturelles.

Un portail numérique unique

Bonne nouvelle ? Assurément. Mais la mesure votée il y a quelques jours appelle une réforme plus importante. Grand-Cognac veut doter les quatre médiathèques d'un logiciel commun. Les établissements travailleront en réseau, avec un portail numérique unique, à l'instar de celui de l'Alpha dans le Grand-Angoulême. « Les lecteurs auront une même carte. Ils pourront consulter la totalité des fonds sur Internet, réserver d'un clic, emprunter ici, redonner là-bas. Nous avons prévu un système de navettes entre les quatre médiathèques », précise Nicole Roy.

Plus ambitieux encore : l'Agglo réfléchit à un déménagement de la médiathèque de Cognac, qui pourrait quitter l'ancien prieuré de Saint-Léger. Ce projet confidentiel a été ébruité jeudi soir lors de la réunion



Etre abonné à la bibliothèque de Cognac coûtait jusqu'à présent 12 € par an. PHOTO M. AMAT / ARCHIVES « 50 »

du Conseil municipal de Cognac (lire ci-contre).

Ce n'est pas tout. Nicole Roy souhaite que le réseau des quatre médiathèques intercommunales s'ouvre à celui de neuf bibliothèques plus modestes, qui adopteraient le logiciel commun mais garderaient leur statut communal. Sont concernés : Ars, Châteaubernard, Cherves, Gensac, Hiersac, Julienne, Louzac-Saint-André, Saint-Brice et Sainte-Sévère. La vice-présidente émet un préalable : que tous ces établissements fassent le pari de la gratuité.

Problème : certains n'adhèrent pas à ce principe. « Châteaubernard a récemment modernisé sa médiathèque et rechigne à changer une nouvelle fois de logiciel. Ce dossier demande des discussions et de la diplomatie », reconnaît Nicole Roy.

La bibliothèque de Cognac pourrait quitter Saint-Léger

Jeudi soir, au Conseil municipal de Cognac, l'opposition a levé un lièvre : « Comment être sûr que l'Agglo ne va pas déplacer la bibliothèque à l'avenir ? », s'interroge Noël Belliot. En face, Michel Gourinchas répond comme il peut : « Nous avons la parole du président Jérôme Sourisseau. Mais si vous voulez, on peut faire une motion ! » Insuffisant pour l'opposition (qui récolte six votes contre) : « Demain, un vote majoritaire à l'Agglo pourrait aller à l'encontre des promesses. Nous, nous aimerions des engagements écrits. » Le maire avance alors que la convention ne peut être modifiée, car elle doit s'appliquer au 1^{er} janvier.

Alors, Grand-Cognac compte-t-il abandonner Saint-Léger ? En tout cas pas Cognac. « Ça a été dans notre réflexion mais désormais, il est hors de question de quitter la ville », rectifie Nicole Roy, vice-présidente de l'Agglo en charge de la culture. En réalité, la constitution d'une médiathèque est préférée. Cela pourrait être dans l'immeuble Casa (place François-1^{er}), à la Banque de France, ou encore au cinéma Galaxy (une fois déménagé aux Vauzelles). « Le but est de lier ce projet et le conservatoire pour avoir un auditorium commun », dévoile Nicole Roy.

| UN TOUR EN VILLE

Les gilets jaunes organisent un concert

ANIMATION Ils sont là où on ne les attend pas. Les gilets jaunes prévoient une forme de manifestation originale, aujourd'hui. Un concert se tiendra à 13 h 30 au kiosque du Jardin public. « Ce sera un moment plus festif que ce qui se passait auparavant, quand on pataugeait dans la boue au rond-point de la Trache », assure Philippe, un des organisateurs. Il s'agira de swing blues, avec les



Le rendez-vous est prévu à 13 heures, place François-1^{er}.

ARCHIVES JONATHAN GUÉRIN

cinq musiciens de Caravane Open Swing. Mais avant, un rendez-vous plus traditionnel est prévu : à 13 heures, les gilets jaunes se réuniront place François-1^{er}. On ignore pour l'heure les modalités de l'action, car aucune demande n'a été faite en préfecture (ce qui place la manifestation dans l'illégalité). Enfin, le rond-point de la Trache doit accueillir un « point info permettant aux sympathisants d'avoir des nouvelles sur les actions ». Une nouvelle réunion aura lieu jeudi dans un lieu encore à définir. Des délégués représentant les gilets jaunes devraient y être élus.

Le restaurant Les Foudres n'ouvrira pas avant la mi-janvier

TRAVAUX Il faudra encore patienter. Les Foudres, le restaurant gastronomique de l'hôtel Chais Monnet, n'ouvrira pas pour les fêtes. Son inaugura-



Le restaurant gastronomique des Chais Monnet. PHOTO LOIC DEQUER

tion, repoussée depuis septembre, serait prévue mi-janvier. En cause : des travaux de voirie devant l'entrée rue Basse-Saint-Martin qui rendent impossible l'ouverture dans de bonnes conditions. Toutefois, le cinq étoilé reste ouvert à d'autres animations. Le pianiste de renom Antoine

Hervier se produit dans l'enceinte du restaurant gastronomique à partir de 15 heures aujourd'hui. Et ce soir, le 1838 accueille Célia Martissal trio, qui délivrera son répertoire swing, latin jazz et soul. Lundi, place à Nena Valverde, avec son pianiste, pour un concert jazz et musical hall.

Les chefs donnent leurs recettes

GASTRONOMIE Pour les fêtes de fin d'année, trois chefs réputés partagent leurs idées de plats. À vous de suivre la recette pour vos hôtes, à Noël ou pour le 31 décembre

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Le compte à rebours a déjà commencé. Dans trois jours, il sera l'heure du traditionnel repas de Noël. En panne d'inspiration ? « Sud Ouest » s'est dit que la ville compte des chefs de talents. Trois d'entre eux ont accepté de donner leur recette. Voici donc un plat, une entrée et un dessert de fête pour quatre personnes. Vous n'avez plus qu'à suivre la recette, guidés par les chefs de La Maison, l'hôtel Chais Monnet et Poulpette.

1 Une entrée gourmande signée La Maison



Les chefs de La Maison. PHOTO J.G.

Au moment de livrer sa recette, Pierre Dumas tient à en expliquer les principes : « La grande cuisine, ce n'est pas forcément cher, précise le chef. Avec de bonnes choses, bien arrangées, on sublime le produit. Avec ce tataki de saumon sur sa terre des Charentes, j'ai voulu proposer quelque chose de classique, simple, original, pas cher et bon. »

Mettre à mariner les pavés de saumon avec la sauce soja. Après quarante minutes, mettre au réfrigérateur dans un papier film durant vingt-quatre heures. Pour confectionner la terre des Charentes, mélanger le sucre avec le jaune d'œuf, ajouter 36 g de farine, deux sachets d'encre de seiche, 5 g de parmesan et le beurre. Étaler la pâte sur une plaque, cuire au four vingt minutes à 170°, laisser refroidir et écraser à la fourchette.

Pour la sauce cocktail : un jaune d'œuf, une cuillère à café de moutarde, deux pincées de sel, 2 cl de cognac, une cuillère à soupe de ketchup, 200 ml d'huile d'olive. Monter une mayonnaise, avec le jaune d'œuf, la moutarde, le sel, et l'huile d'olive, puis le ketchup et le cognac.

Découper le concombre en fins bâtonnets, le radis en fines lamelles, le chou-fleur en petites sommités et la betterave en petit cube. Pour la crème montée à la ciboulette : ciselez votre ciboulette le plus finement possible, montez 10 cl de crème liquide au fouet ou au batteur, ajoutez 1 pincée de sel et la ciboulette.

Poêler le saumon légèrement sur les quatre faces sans le cuire et le réserver.

Dressage : déposer un peu de terre des Charentes dans une assiette, ajouter par dessus tous les légumes. Déposer un peu de crème montée à

la ciboulette. Ajouter votre pavé de saumon mi-cuit, et faites quelques gouttes de sauce cocktail.

2 La délicate des parfums aux Chais Monnet

Sébastien Broda, le chef des Foudres à l'hôtel Chais Monnet, livre son plat à base de pigeons et de foie gras. « Le pigeon, on n'a pas tellement l'habitude d'en manger, analyse l'ancien cuisinier cannois. Il dégage de la finesse, de la tendreté, du goût. L'escalope de foie gras donne de la gourmandise au plat. La fraîcheur est apportée par des légumes vinaigrés. Et on peut imaginer que les pigeons soient servis entiers à la sortie du four, dans un plat familial, sur un lit de légumes. »

Pour cela, il vous faut deux pigeons (600 g), 100 g de poitrine de porc fumé, quatre escalopes de foie gras frais, un chou-fleur jaune, un chou-fleur violet, un chou-fleur blanc, deux salsifis, quatre topinambours, deux carottes jaunes, deux carottes des sables, un chou vert, un oignon, une belle échalote, une gousse d'ail, du vinaigre de pinéau et du cognac.

La veille du repas, demandez à votre boucher de lever les suprêmes et cuisses des pigeons et de les désosser. Réserver au frais. Éplucher et cuire vos légumes dans une eau salée et vinaigrée, puis bien les refroidir. Réserver au frais. Blanchir les feuilles de chou vert à l'eau bouillante, refroidir et bien égoutter. Réserver au frais. Hacher les cuisses de pigeons la poitrine fumée, l'oignon, les échalotes et l'ail, arroser le mélange avec du cognac, saler, poivrer et réserver au frais ce mélange dans un bol hermétique. Avec les carcasses des pigeons, réaliser un jus court en poêlant celle-ci dans une cocotte pour en extraire les sucs, ajouter une petite garniture aromatique, mouiller avec de l'eau à hauteur des carcasses et laisser cuire à feu doux jusqu'à obtention d'un jus sirupeux puis filtrer et réserver au frais.

Le jour même : dans une sphère de papier film, étaler les feuilles de chou puis déposer un peu de farce au milieu. Fermer la sphère afin de la rendre étanche et cuire 10 minutes à l'eau bouillante ; à la fin de la cuisson, enlever le papier film. Tailler l'ensemble des légumes en mirepoix. Dans une poêle, accompagner ce taillage de deux cuillères d'huile



Le pigeon se marie au foie gras pour un plat d'exception. PHOTO A.L.



Sébastien Broda, le chef du restaurant les Foudres, a préparé une assiette mêlant pigeons et foie gras pour ce repas de fête. PHOTO ANNE LACAUD



Pierre Dumas, chef de La Maison, livre son tataki de saumon sur sa terre des Charentes. J.G.



Chez Poulpette, Noël rime avec poires confites à la cardamome, avec crème de chocolat. A.L.

d'olive et chauffer à couvert. Retirer le gras du jus froid qui a figé puis chauffer. Poêler les suprêmes de pigeon et les escalopes de foie gras. Dans une assiette, dresser la sphère de chou, disposer les légumes sur un côté, les suprêmes de pigeon et le foie gras poêlé de l'autre côté, arroser du jus et servir.

3 Un dessert léger pour finir le repas chez Poulpette

Poulpette, installé dans le quartier de Saint-Jacques, termine ce repas en nous donnant son dessert : poires

confites à la cardamome fumée, crème de chocolat blanc, glace au curcuma, sarrasin. « Ce dessert comporte des épices que l'on associe à Noël, entame le chef Antoine Vernouillet. Je pourrais dire que c'est un plat un peu fade, mais sans que ce soit négatif, car c'est plutôt construit comme un mets japonais, où rien ne prend le dessus. Mais il y a un côté un peu gras, ou enveloppant, apporté par le chocolat blanc, tandis que la cardamome vient apporter la longueur en bouche. » Voici les étapes, à réaliser en trente minutes chrono.

Faire un sirop avec 100 g de sucre, 100 g d'eau, 4 cardamomes vertes, 2 cardamomes noires fumées.

Éplucher les poires, couper en lamelles, immerger dans le sirop, cuire cinq minutes à feu doux, refroidir, y presser un citron.

Chocolat blanc : 0,5 l de crème liquide 35 %, 200 g de chocolat blanc, un œuf, une cuillère à café de maïzena. Mixer 0,5 l de crème avec un œuf entier et une cuillère à café de maïzena. Cuire comme une crème anglaise. Ajouter le chocolat, mélanger, refroidir.

Glace au curcuma : 100 g de sucre, une petite racine de curcuma, une rondelle de gingembre, 200 g de crème épaisse. Faire un sirop avec le sucre et l'eau, mixer avec le curcuma

et le gingembre à chaud, filtrer, refroidir. Mélanger avec la crème, passer à la sorbetière.

Sarrasin : 100 g de beurre, 80 g de sucre de muscovado, 80 g de farine de sarrasin, 20 g de farine T45, une pincée de fleur de sel. Mélanger tous les ingrédients comme une pâte brisée, la cuire à 180° pendant environ vingt minutes en la concassant régulièrement pour en faire une sorte de poudre.

Assembler tous les éléments esthétiquement et râper légèrement de la cardamome fumée sur le tout. La glace au curcuma peut être remplacée par de la glace au yaourt et la cardamome par du gingembre.



Antoine Vernouillet, le chef de Poulpette. PHOTO ANNE LACAUD

► sur **sudouest.fr**
Encore plus de recettes sur notre site internet

Les illuminations à la diète

Le dernier conseil municipal castelbernardin de l'année a eu lieu mardi. Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable, assainissement collectif et non collectif a valu quelques réflexions de la part des élus. L'agglomération de Grand Cognac a pris la compétence eau, assainissement collectif et non collectif en 2017.

Le maire, Pierre Yves Briand, et Dominique Petit, première adjointe et ancienne présidente du syndicat intercommunal de l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (SIEAAC), s'en sont réjouis : du personnel compétent a été recruté (ingénieurs, techniciens) ; les canalisations ne sont plus soumises à des querelles de clochers ; la sécurisation et le maillage sont abordés avec efficacité et la « force de frappe de Grand Cognac » s'avère plus importante auprès des délégués.

« On fait avec ce qu'on a »

En cette période de fête, le chef de file de l'opposition a trouvé les décorations lumineuses de la ville bien tristes : complètement absentes à certains endroits, défectueuses à d'autres. De plus, la couleur « le bleuté grisouillard » n'a pas eu la faveur de Jean-Claude Fayemendie, « ce n'est pas gai », ce dernier n'a pas manqué de jeter un œil aux alentours. « Certaines communes rurales sont bien aménagées ».

Dira, ne dira pas, le maire Pierre Yves Briand a marqué plusieurs hésitations verbales avant de se lancer : « Je ne devrais pas le dire. Avec la dotation de solidarité communautaire certaines communes peuvent se payer l'illumination ».

En attendant, à Châteaubernard, on fait avec ce qu'on a. En raison de l'augmentation de la taxe foncière, la Ville n'a pas investi dans l'illumination cette année a expliqué Philippe Ourtaau, adjoint chargé de l'environnement et des infrastructures qui invoque la sensibilité des leds à l'humidité pour les dysfonctionnements lumineux constatés.

Avant la clôture du Conseil, Jean-Claude Fayemendie et sa dernière question diverse aura fait chuchoter autour de la table des élus. Quarante-deux ans de siège au conseil municipal soit quarante-cinq avec les services rendus à l'armée, le chef de file de l'opposition aurait dû recevoir une médaille échelon or (35 ans de service). Et d'avancer : « Un membre de l'administration m'a dit qu'on m'écartait volontairement ».

Bruissement autour de la table, quel est l'agent qui se cache derrière ses propos ?

Le maire Pierre Yves Briand est novice : « J'ai découvert que les élus pouvaient avoir droit en lisant votre question ».

Jean-Claude Fayemendie a alors évoqué tous les bâtons préfectoraux mis sur son chemin pour obte-



Devant l'espace festif le Castel, le sapin extra'ordinaire (dont c'est la troisième édition) a été préservé. PHOTOS. B.

nir un autre titre celui de maire honoraire. Le maire Pierre Yves Briand, fort de son expérience à la Direction départementale de l'équipement, où il a été obligé de remettre une médaille du travail à un agent rétrogradé, pense, lui, « que quelqu'un

qui s'oppose a au contraire du courage ». Jean-Claude Fayemendie a encore le temps d'attendre : « On peut donner la médaille à titre posthume cinq ans après le décès de la personne ».

Sandra Balian

La Ville « retrouve » ses écoles

Lundi soir, François Raby a réuni son conseil municipal pour la dernière réunion de l'année avec un ordre du jour plutôt administratif autour des transferts de charges avec l'Agglo de Grand Cognac.

Avant de faire défiler les différents points du conseil, le maire a livré les quelques informations de fin d'année avec les vœux au personnel prévus le 20 décembre et ceux à la population le 14 janvier.

Concernant les travaux en cours : pour la maison de santé, le gros œuvre et la structure sont terminés et la maçonnerie sera clôturée au 15 janvier ; pour l'extension du lotissement, les travaux avancent également normalement. En revanche, pour la plaine des sports, sous l'égide de l'Agglo, une campagne de fouilles supplémentaires pourrait être envisagée en fonction de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

L'horloge de la Place du Château a revêtu son habit 2019 autour du 450^e anniversaire de la bataille de Jarnac. Enfin, côté santé, la recherche de professionnels pour remplir la maison de santé semble évoluer dans le bon sens : « Je dirais que ça chauffe », a affirmé avec prudence François Raby.



Dernière réunion 2018 pour les élus jarnacais. PHOTO S.C.

Compétence municipale

La restitution du marché couvert et des écoles a occupé une grande partie de la réunion. La compétence scolaire qui était communautaire redevient municipale à compter du 1^{er} janvier. Avec la reprise du personnel, la Ville va désormais dépasser les 50 salariés. Une commission éducative a été créée sous la responsabilité de Catherine Parent. « Cette reprise des écoles, c'est quelque chose que nous devons réussir », a affirmé le maire. Concernant le marché, côté investissement, les élus réfléchiront en 2019 aux installations d'une porte coulissante et d'un digicode.

L'année 2019 sera une année culturelle riche dont le programme sera dévoilé d'ici peu. Ainsi, plusieurs tarifs de spectacles et demandes de subventions ont été actés lundi soir.

Les élus ont également approuvé l'adhésion à l'association des communes jumelées de Nouvelle Aquitaine.

Le point qui a suscité le plus de débats est l'approbation des statuts modificatifs de l'Agglo avec le point concernant la liquidation du CCBB et la création du Cognac Basket Avenir, club évoluant à un niveau relativement bas rapport aux autres clubs du territoire (7 abstentions).

Séverine Caillé

Salle des fêtes : les travaux imposent un planning

Lors du conseil municipal de lundi, outre le vote du pacte fiscal et financier, il a été question du planning d'occupation de la salle des fêtes, ce, en fonction des travaux de réhabilitation actuellement en cours.

Une réunion de coordination des travaux du réseau électrique et branchements avec Enedis est prévue le 17 janvier à 10 h 30. À la suite de la dernière réunion de chantier, le planning prévisionnel d'utilisation du bâtiment a été abordé.

Si aucun retard de chantier n'est constaté, il devrait se dérouler comme suit : jusqu'au 13 janvier, utilisation de l'infrastructure dans sa totalité, par contre, du 14 janvier au 31 mai neutralisation de la partie entrée, sanitaires, cuisine et de l'espace situé sous la scène. Les sanitaires du bâtiment du tennis pourront être mis à disposition des utilisateurs de la salle des fêtes (Zumba, danse de salon, etc.), entre le 16 février 2019, et le 4 mars, la salle des fêtes sera inaccessible sur son ensemble. Les travaux prévus à cette période permettront de construire la liaison entre le bâtiment neuf et la salle.

Un courrier doit être adressé à l'ensemble des associations et aux loueurs réguliers. D'ores et déjà, Pascale Belle prévoit d'enlever meubles et vaisselles le 14 janvier au plus tard

Balets des moulins

Lors de ce Conseil municipal, il fut également question des travaux pour la restauration des balets des moulins, l'une des propriétaires s'avérant réfractaire aux décisions prises et validées par ses soins. La question étant « qui possède quoi ? » et ce, afin de définir les autorisations de passage.



La restauration des balets des moulins doit s'achever prochainement. PHOTO C.-CH.G.

et de les stocker dans un endroit sec mais également de mobiliser des bénévoles pour aider à ce déménagement.

Colette-Christiane Guné

L'économie française est en berne

FINANCES Avec une croissance moins forte, une dette publique en hausse et un climat des affaires dégradé, les prévisions ne sont pas optimistes

Après avoir révisé mardi de 1,6 % à 1,5 % la prévision de croissance pour l'année 2018, l'Insee a annoncé que la hausse du produit intérieur brut (PIB) n'avait finalement atteint que 0,3 % au troisième trimestre, contre 0,4 % calculé précédemment. Mais tandis que la croissance patine, la dette publique de la France se rapproche à nouveau



Le commerce de détail a beaucoup souffert du mouvement des gilets jaunes.

PHOTO PHILIPPE MENARD

du seuil symbolique de 100 % du PIB, atteignant 99,3 % à la fin septembre. Trois mois plus tôt, elle était de 99 %, et sur une pente descendante.

L'Assemblée nationale a porté lundi de 2,6 % à 2,7 % la prévision de déficit public pour 2018, alors que le gouvernement table désormais sur 3,2 % en 2019, après une série de concessions visant à améliorer le pouvoir d'achat des couches sociales défavorisées et à calmer la colère des « gilets jaunes ». Ces mesures, adoptées dans l'urgence face à une crise prolongée qui provoquait de graves perturbations dans certains secteurs clés comme la distribution en pleine période d'achats de Noël, ont été chiffrées à 10,3 milliards d'euros, dont 60 % financés par du déficit budgétaire.

« Coup de frein »

Le nouveau déficit public qui en découle est considéré comme « pas irréaliste », tout en étant « limité et acceptable », par le commissaire européen aux Affaires économiques Pierre Moscovici, qui s'exprimait sur Public Sénat. Un avis qui n'est pas partagé par tous les économistes. « Je pense que le déficit sera plutôt proche de 3,5 % », a déclaré, pour sa part, Philippe Waechter, directeur de la recherche économique chez Ostrum Asset Management, qui prévoit aussi pour l'an prochain une croissance à 1,2 %, contre 1,7 % prévu par le gouvernement.

« On va avoir un vrai coup de frein » sur l'activité, selon l'économiste, qui prédit que « 2019 sera une année très compliquée sur le plan budgétaire ».

Le gouvernement insiste de son côté sur un « effet CICE (Crédit

d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) » exceptionnel, alourdissant de 0,9 point le déficit public. Ce crédit d'impôt sera encore versé, pour environ 20 milliards d'euros, aux entreprises l'an prochain, lesquelles bénéficieront en même temps d'un allègement de charges pour un montant équivalent.

Pour faire face au creusement du déficit, l'Agence France Trésor a d'ailleurs annoncé qu'elle allait finalement devoir lever 200 milliards d'euros d'obligations l'an prochain, contre 195 milliards initialement prévus lors du projet de budget 2019 en septembre.

Climat dégradé

La consommation des ménages, donnée importante pour la croissance française, a baissé de 0,3 % en novembre, après une hausse de 0,9 % en octobre, avec notamment des baisses dans l'alimentaire, les biens fabriqués mais aussi les carburants.

De son côté, le climat des affaires, réalisé à partir d'enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprise, est tombé à son plus bas niveau depuis deux ans, tiré à la baisse par le commerce de détail qui a beaucoup souffert du mouvement des gilets jaunes. Par rapport à novembre, l'indicateur, perd trois points à 102 points. Il décroche même de sept points dans le commerce de détail mais ne perd qu'un point dans l'industrie, précise l'Institut national des statistiques.

« Le gouvernement a fait une erreur en considérant que la conjoncture était beaucoup plus solide qu'elle ne l'était fondamentalement », commente encore Philippe Waechter.